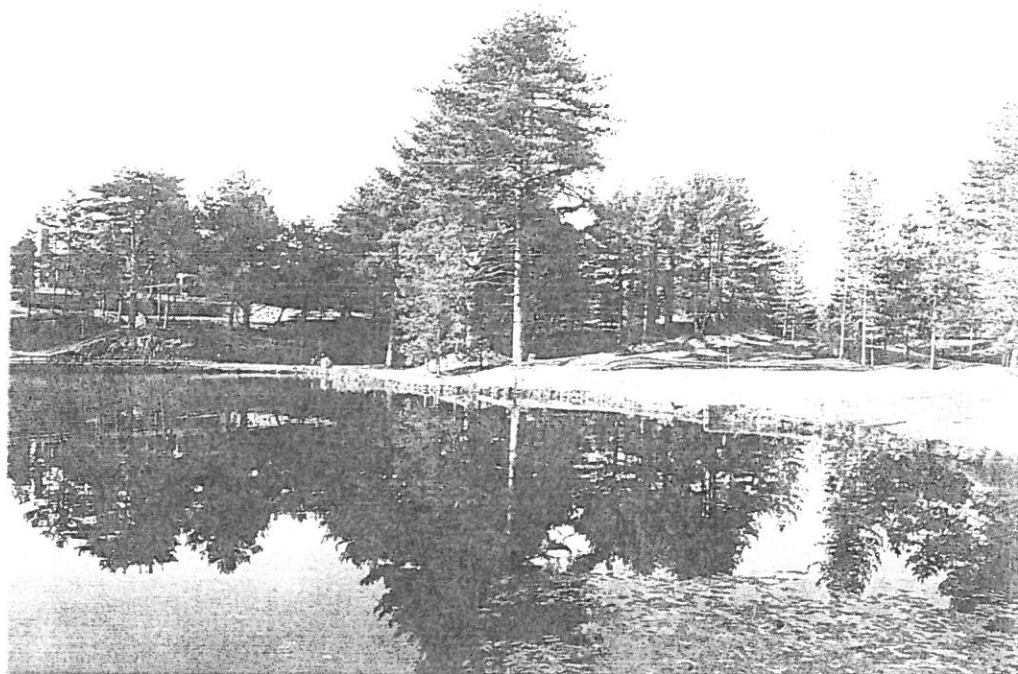


MANDAT
1995.2001



**Les
Nouvelles de
Marenla**

N° 7

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 19 MARS 1996 20 H 30**

Absent(s) excusé(s) : M. Jean-Michel THUILLIERS

- ☞ **VITESSE EXCESSIVE DES VEHICULES**
Les gendarmes, présents à l'école, ont remarqué la vitesse excessive des véhicules dans la traversée du village. Des contrôles pourront être effectués par les services de la Gendarmerie.
- ☞ **QUATRE JOURS DE DUNKERQUE**
La caravane publicitaire et les coureurs traverseront le village (en venant de Beaurainville), le jeudi 9 mai 1996 vers 12 h 34. Mrs T. Delahaye, G. Henin, A. Harteel, J. Menuge et F. Garbe ont été désignés commissaires pour veiller à la sécurité des carrefours.
- ☞ **LIONS CLUB**
Rappel du ramassage de vêtements par l'employé communal le vendredi 29 mars 1996.
- ☞ **PANNEAU INDICATEUR**
La demande d'arrêt supplémentaire au But de Marles a été accordée par le Conseil Général. L'arrêt se fera dès que des panneaux réglementaires seront posés. Une demande de panneaux a été faite. Ils seront posés par la DDE.
- ☞ **TROPHEE DES ELUS**
La commune a été représentée sur le quillier de Brimeux à la satisfaction de tous. Les joueurs étaient Mrs Douchet, Harteel et Menuge. Ils se sont classés 29ème sur 43.



COMPTE DE GESTION

Il laisse apparaître un excédent d'un montant de F 313 725.55. Le compte de gestion du receveur est approuvé à l'unanimité.



BUDGET PRIMITIF

Il est voté à l'unanimité des Conseillers municipaux.

Il est équilibré à : F 30 583 en investissement

et à : F 459 551 en fonctionnement

Le Conseil municipal accepte ainsi l'achat d'un nouveau copieur.



COMMENTAIRES SUR LA FIXATION DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX

Au 1er janvier 1996, il a été créé une Communauté de Communes qui remplace le SIVOM.

Des modifications vont donc intervenir cette année.

A partir de 1996, *les habitants de la commune n'auront plus à payer la redevance pour le ramassage des ordures ménagères* qui était payable en mai (rappel : 1 part F 167.00).

Par contre, une nouvelle taxe va apparaître sur les feuilles d'impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe professionnelle).

Ces taxes nouvelles seront perçues au bénéfice de la Communauté de Communes.

En 1996, les taxes seront les suivantes :

	1995	1996	COMMUNAUTE de COMMUNES
Taxe Habitation (TH)	5.76	5.76	2.42
Taxe Habitation Propriétés Bâties (THPB)	7.58	7.58	3.37
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties (TFPNB)	26.37	24.92	9.14
Taxe Professionnelle (TP)	11.18	10.56	3.11

Après avoir longuement discuté et fait des simulations de variation des taux, le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 2 voix contre (vote à bulletin secret), a décidé de diminuer de 5.5% la TFPNB qui était la plus haute. Elle passe ainsi de 26.37 à 24.92.

Mais la loi oblige de diminuer aussi la TP du même pourcentage. La TP passe donc de 11.18 à 10.56. Cette solution permet de ne pas grever le budget de la commune.

La Commune n'encaissera aucune somme supplémentaire avec les nouvelles taxes.

Nous espérons que ces explications vous aideront à mieux comprendre vos feuilles d'imposition. Madame le Maire et le Secrétaire de Mairie restent à votre disposition pour vous fournir toute information complémentaire.

Séance levée à 0 h 10.

Articles	Prévu BP. 95	Dépense en 95	Mettre BP 96
Carburants	1000	578,50	1000
Combustibles	5000	4759,99	5000
Entr. Ménager	500	713,51	500
Fourn. Voirie	3000	-	3000
Fourn. Scol.	5000	4483,92	5000
Fourn. Bureau	3000	4860,47	3000
Autres Fourn.	1000	284,80	1000
Personnel tit.	90000	102225,90	90000
Person. non tit.	24000	62606,92	42500
Centre Gestion	800	840,99	980
Rémun. diverses	5000	4838,04	4500
Charges Soc.	18000	19560,82	18000
Impôts Fonci.	2500	790	1500
Location	150	124,50	125
Entr. Bâtiments	6186	11935,68	15000
Entr. Voirie	24647	18842,87	31389
Petit Matériel	5000	2670,27	3000
E.D.F., eau	9000	8554,90	8000
Assurances	4800	4619,79	5100
Entret. Matér.	5000	6888,98	5000
Aide Sociale	49079	48746,01	51200
Fonct. Collège	1000	-	11005
Côti. Municip.	400	340,00	246
Charges interc.	62573	56446,05	48360
D. D. E.	1200	-	-
Ramassage Cad	1700	1690,05	1859
Entrées Piscine	1500	945,20	847
Primes. Sec.	1200	1200,00	2400
Subventions	200	19927,00	200
Prix	-	669,00	800
Fêtes Cérém.	10000	24560,69	10000
Transport	6000	2925,00	3000
Impressions	500	46,74	100
B.O.E.N.	400	490,00	600
Téléphone - Fax	2000	3162,46	3000
Maire - Adjts	43500	42027,12	44000
Intérêts	39509	39508,73	38240
Frais d'Ass.	-	-	-
Prélèvements (→ inv.)	-	-	-
Total:		459551	

Recettes de fonctionnement	
Vente de bois	15000
Locations	1512
Concessions	-
Autres Recouvr.	29565 (ces)
Participation	2400
D G F	184130
Dot. Elu Local	12174
Permis chasser	352
Droits Mutation	14823
Licence Débit B.	365
Produit 4 taxes	154505
Compensation	15583
T.P. départ.	22285
T.P. Nation.	6857
Total:	459551

Taxe	Bases	Taux 95	Taux 96	Produit
T.H.	640000	5,76	5,76	36864
T.F.P.B	388000	7,58	7,58	29410
T.F.P.N.B	343000	26,37	24,92	85476
T.P.	26090	11,18	10,56	2755

Recettes d'investissement	
F. C. T. V. A	30583
T. L. E.	
Excédent	
Prélèvements	
Emprunts	
Total:	30583

Dépenses d'investissement	
Emprunts	14302
Copieur	16281 TTC
Total:	30583

Gérard Lejosne, un président heureux !

Les volontés fortes se traduisent toujours par des actes. Depuis le 21 décembre dernier, et par arrêté préfectoral, le Sivom du Val de Canche et d'Authie s'est mué en communauté de communes pour profiter des moyens de développement offerts par ce type de coopération intercommunale. Pour traiter des problèmes de l'eau et de l'assainissement respectivement, sept et quatre communes des vingt-trois regroupées au sein de la nouvelle structure sont intéressées-deux SIVU, syndicats intercommunaux à vocation unique, seront

institué dans quelques semaines.

Pour Gérard Lejosne, porté jeudi soir, et à une écrasante majorité, à la présidence communautaire (44 suffrages contre 2 à Robert Sergent et un à Gilbert Legrand, Philippe Douai, Paul Becquet et Jean-Marie Lassimonne) comme pour tous ses collègues délégués, la mutation s'apparente à un événement.

Pour en prendre l'exacte mesure et, dans le même instant, appréhender les multiples chances qu'a désormais le canton de Campagne-les-Hesdin d'entrer sans encombre dans le troisième millénaire, il faut le rapprocher d'un autre temps fort de l'année 1995. En fait, la signature, le 18

novembre dernier, du premier contrat de développement rural du "Territoire des 7 vallées".

Pour autant et Robert Sergent l'a d'ailleurs parfaitement relevé jeudi soir, en énumérant la liste de ses réalisations, le Sivom du Val de Canche et d'Authie n'a jamais failli à sa tâche.

«Par la sage décision que nous avons prise à la majorité de nous constituer en communauté de communes, nous allons bénéficier de la D.G.F. -dotation globale de fonctionnement- qui va alléger le coût des services et raviver l'espoir au cœur du canton» expliquait-il ainsi.

Quelques instants avant le traditionnel échange de vœux pour l'an neuf et l'hommage émouvant

rendu au défunt président François Mitterrand, Robert Sergent, par ailleurs maire de Brimeux, avait été brillamment élu par ses pairs (56 voix sur 59) premier vice-président de la nouvelle communauté de communes du Val de Canche et d'Authie. Neuf autres vice-présidents ont été désignés : Jacqueline Rouzé, de Marenla (54), Pierre Morel, de Douriez (53), Gilbert Legrand, de Buir-le-Sec, Clo-taire Mortier, d'Offin (49), Germain Trunnet, de Bri-meux, Andrée Villalon, de Boisjean (48), Joël Pentier, de Campagne-les-Hesdin (47), Alain Decaudin, de Mar-resque (46) et Jean Le-comte, de Beaurainville (43).

Afin de créer les différentes commissions chargées des programmes d'action,

les onze membres du bureau se réuniront le jeudi 18, à 19 h 30.

Pour esquisser le budget 1996, la commission des finances, composée des vingt-trois maires concernés, tiendra pour sa part séance le jeudi 22 février, à 19 h, toujours à la "Petite Ferme", de Beaurainville.

La communauté de communes du Val de Canche et d'Authie est désormais une belle réalité. L'entité première, et Gérard Lejosne s'est fait fort de le rappeler, reste cependant la commune.

Avec la volonté d'union de ses élus et l'appui bienveillant de M.C. Blandin et Ph. Vasseur, le secteur peut toutefois désormais aspirer à devenir un modèle de développement rural !

Claude BAUMAN



La communauté de communes du Val de Canche et d'Authie : une réalité

Ruralité